



INSTITUT
EUROPÉEN
DES ARTS
CÉRAMIQUES

The background of the cover is a close-up photograph of a ceramic object. It features a series of wavy, parallel stripes in shades of blue, brown, and orange, creating a textured, layered appearance. The stripes are slightly irregular and have a matte finish.

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE



SOMMAIRE

P.4	Présentation du livret d'accueil
P.6	Durée de la formation / modalités d'organisation
P.7	Objectifs pédagogiques
P.8	Moyens pédagogiques et techniques
P.11	Moyens d'encadrement
P.12	Référentiel de compétences
P.14	Évaluation et suivi de formation
P.21	Programme de formation
P.26	Le dispositif d'accueil des stagiaires en situation de handicap
P.30	Informations pratiques
P.32	Guebwiller et ses lieux culturels

Ce livret d'accueil vous fournit les informations pratiques et administratives relatives à votre formation.

Équipe administrative

Direction : Isabelle Rabet

Président : Alain Grappe

Secrétaire : Christine Simon

Chargée de projet : Sarah Guilain

Responsable d'atelier : Anastasia Schlachter

Maintenance technique : Pierre Hauwelle

Agent d'entretien : Jean Spazzini

IEAC

Pôle culturel du château de la Neuenbourg

3 rue du 4 Février

68500 Guebwiller

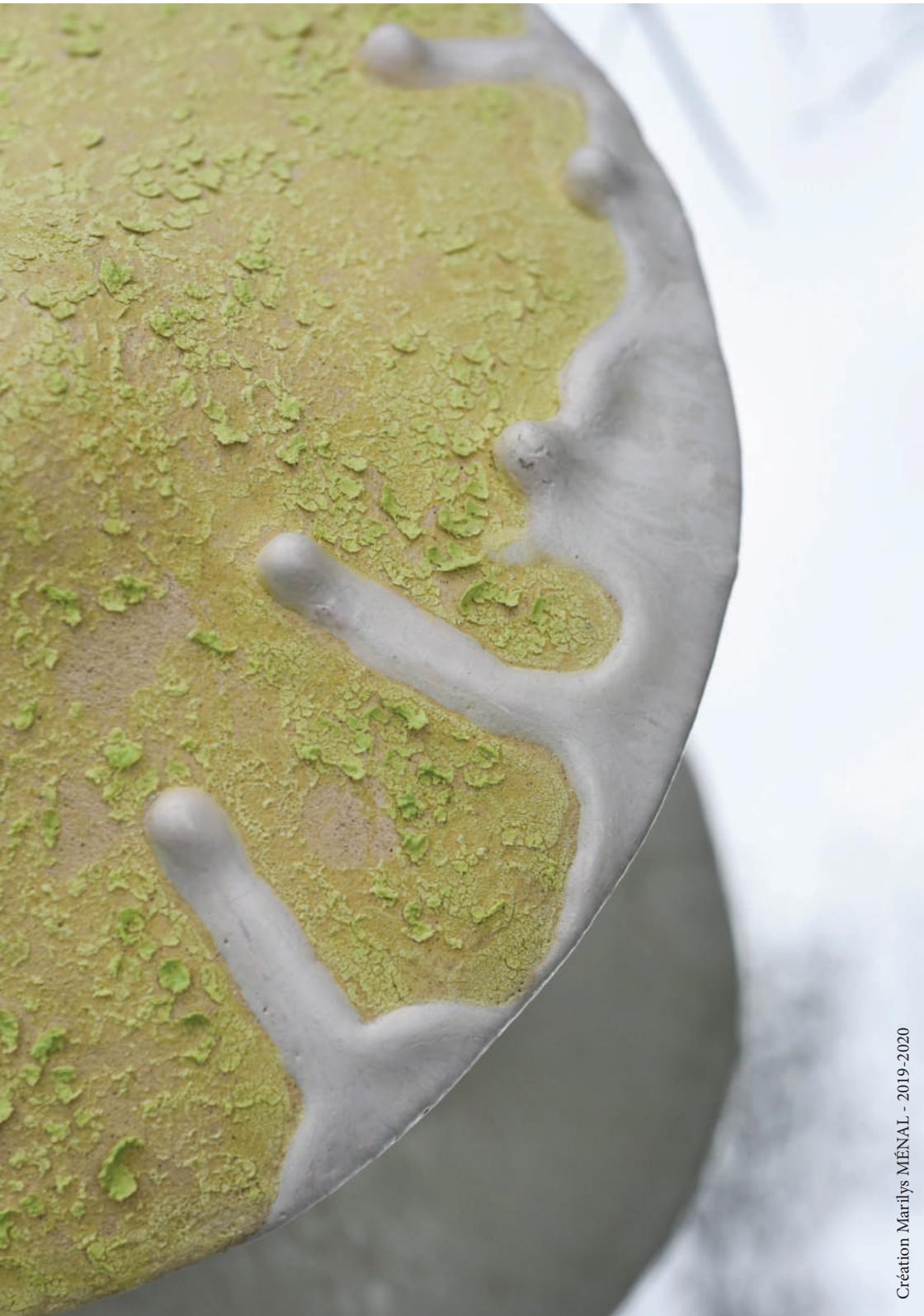
contact@ieac.fr

03.89.74.12.09

Ouverture administrative

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Vendredi : 8h30 - 11h



DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

La durée totale de l'action de formation est de **1505 heures**, à raison de 35 heures par semaine réparties sur 5 jours du lundi au vendredi. Les horaires sont de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Un planning annuel et détaillé est remis au stagiaire le jour de la rentrée.

Les heures de formation sont réparties de la manière suivante : 1330 heures en centre dont 63 heures de séminaire, conduit par le Groupement d'Intérêt Public « Formation tout au Long de la Vie » et 175 heures de stage en entreprise.

La formation débute au mois de septembre et se termine fin juillet. Elle est suspendue entre Noël et le 1er de l'an. L'exposition des travaux se tient à l'issue de la formation (dates selon planning).

La formation est organisée pour un maximum de **10 stagiaires**.



Lieux de la formation :

- **Heures centre** : dans les locaux de l'IEAC au 3 rue du 4 Février à Guebwiller.
- **Séminaires** : Nancy / Remiremont (lieu et conditions communiqués ultérieurement).
- **Stages professionnels** : 2 stages minimum effectués sur deux périodes de l'année (Novembre et mars) au sein d'un atelier de céramique professionnel, choisie par le stagiaire en fonction de son projet, de ses besoins et de sa mobilité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Au terme de la formation l'apprenant sera capable de :

- Produire en toute autonomie des objets utilitaires, décoratifs et/ou pièces sculpturales, conçus entièrement ou réalisés sur commande, le cas échéant, selon un modèle ou un projet de designer.
- Apporter des références historiques, théoriques, techniques et artistiques permettant d'éclairer les différents paramètres mis en œuvre dans la conception et la réalisation des objets, et de les faire évoluer.
- Gérer son activité, de la conception à la production jusqu'à la commercialisation aux particuliers comme aux professionnels.
- Tenir compte du contexte territorial et économique de son implantation géographique pour adapter son offre et sa stratégie
- Organiser et animer des ateliers et des stages pour des publics divers (scolaires, milieux socio-culturels, ...).



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Locaux

- Salle de cours avec paper-board, écran, vidéo-projecteur, ordinateurs, accès internet
- Atelier de céramique avec 10 postes de travail individuel et espace de rangement personnel
- Salle d'émaillage équipée
- Salle de tournage équipée
- Salle des fours équipée

Équipements techniques

- 2 fours électrique NABERTHERM de 440 litres
- 1 four électrique NABERTHERM de 300 litres
- 2 fours à essais
- 1 four à gaz ROHDE de 500 litres
- 12 tours
- 1 croûteuse
- 1 cabine d'émaillage
- 1 boudineuse
- Matériaux et outillages céramique
- Différents types de terres disponibles

Ressources

- Espace informatique (logiciels bureautiques et d'infographie)
- Bibliothèque (1343 références inventoriées, documents papier et DVD)
- Dossiers techniques, artistiques ou méthodologiques remis à chaque module abordé (réglementations, recettes, règles d'utilisation, référentiels artistiques ou techniques, listing, notes d'intention...)





MOYENS D'ENCADREMENT - FORMATEURS - INTERVENANTS

Qualité des formateurs référents :

- **Anne Bulliot** : sculpteur-céramiste en activité depuis 1986; DNSEP de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg.
- **Camille Schpilberg** : céramiste en activité depuis 2005; DEUG de sociologie, certifiée créateur en arts céramiques .
- **Thomas Perraudin** : sculpteur (céramique et verre), directeur de l'École des Beaux-Arts de Colmar; DNSEP de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg, Certificat du centre de formation des plasticiens intervenant.
- **Sandrine Bringard** : sculpteur-céramiste en activité depuis 2010; DNSEP de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg; BT dessinateur en arts appliqués.
- **Pierre Hauwelle** : céramiste depuis 1975 (formation continue de 1981 à 1995), spécialiste de l'émail; en activité depuis 1995. Ancien ingénieur-cadre/Peugeot Mulhouse.

Qualité des formateurs intervenants spécialisés :

- **Lauriane Firoben, Rémi Lacroix et Claudine Gambino-Cibray** : céramistes certifiés en activité
- **Bernard Jacqué** : Docteur en histoire – Université de Lyon 2, spécialiste de la céramique
- **Viktorija Von Der Brüggén** : Docteur en histoire de l'Art - Ludwig-Maximilians-Universität, Munich ; Maîtrise d'histoire de l'art de l'Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, Paris
- **Artistes de renom** reconnus sur le plan national voir international pour leur expertise technique et/ou artistique, intervenant sur invitation lors de workshops thématique (voir programmation / session)
- **Groupement d'Intérêt Public « Formation tout au long de la vie »** : séminaires dans le domaine de la gestion et de la communication organisée en collaboration avec la mission Métiers d'Art de la Région Grand Est

Responsable d'atelier : Anastasia Schlachter, céramiste certifiée

Maintenance technique : Pierre Hauwelle

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Bloc 1 : Façonner des pièces utilitaires et/ou sculpturales en céramique

- 1 Posséder les techniques de base de façonnage
- 2 Maîtriser les bases du tournage
- 3 Mettre en œuvre les techniques de moulage plâtre et de coulage
- 4 Connaître les propriétés de l'argile et les utiliser en fonction du projet visé

Bloc 2 : Décorer, mettre en couleur et traiter les surfaces des pièces céramiques

- 5 Définir, conduire et valider un projet de recherche d'émail
- 6 Posséder les bases théoriques et technologiques propres aux matériaux céramiques : composition des argiles, des engobes, des émaux
- 7 Définir, conduire et valider un projet de recherche de matières, textures et engobes
- 8 Appliquer des matières, textures et engobes
- 9 Appliquer des émaux
- 10 Réaliser un décor à la main

Bloc 3 : Conduire la cuisson de pièces céramiques et maîtriser les contraintes liées à la production céramique

- 11 Connaître les modes de cuisson et en définir le processus
- 12 Conduire les cuissons
- 13 Tenir un espace de travail, appliquer et respecter les règles de sécurité et d'hygiène en situation de production
- 14 Appréhender la conservation et la gestion des argiles, le battage et le recyclage

Bloc 4 : Créer et concevoir des pièces utilitaires, décoratives ou sculpturales en céramique porteuses d'une plus-value artistique

- 15 Se construire une culture de la création contemporaine
- 16 Se construire une culture des arts céramiques
- 17 Mettre en œuvre une méthodologie de travail de la conception à la réalisation

18 Construire un système de références culturelles personnel en lien avec un projet

19 Faire preuve de sens pratique

20 Démontrer des qualités plastiques

21 Faire preuve de créativité, originalité et singularité

22 Mettre en espace

Bloc 5 : Gérer, promouvoir et développer son activité dans les arts céramiques

23 Rédiger des textes de présentation et/ou de promotion

24 Réaliser des images, croquis, photos, visuels de qualités

25 Effectuer la mise en page de documents

26 S'exprimer à l'oral avec aisance

27 Faire preuve d'initiative et d'autonomie

28 Réaliser un retro planning de travail

29 Établir un budget prévisionnel, avec calculs des prix de revient et de vente

30 Appréhender les statuts juridiques, sociaux et les bases de la comptabilité

31 Être capable de travailler en groupe

32 Respecter les délais de rendus



Création Leila Helmstetter - 2021-2022

ÉVALUATIONS ET SUIVI DE FORMATION

1 - Contrôle continu

Il est assuré par les formateurs référents de la structure.

Le contrôle continu permet de ne pas occulter l'ensemble du parcours du stagiaire durant sa formation à l'IEAC et compte pour 1/3 dans le résultat final.

1.1 Évaluation diagnostique

Une évaluation individuelle en situation professionnelle est réalisée les 2 premiers jours à l'entrée en formation. Elle permet d'identifier les représentations des stagiaires, de situer le niveau de leurs connaissances et de la gestuelle professionnelle.

Le résultat est consigné dans le livret du stagiaire afin d'individualisé le projet de formation, en tenant compte des besoins et attentes du stagiaire.

Le livret est renseigné tout au long de la formation à l'issue de chaque module d'apprentissage, des temps d'échange et d'évaluation. Il permet d'adapter les moyens pédagogiques proposés et d'individualiser les parcours.

1.2 Évaluation formative

Les formateurs donnent aux stagiaires des exercices ou tâches à réaliser dans le cadre de leurs interventions. Ces tâches sont évaluées en situation professionnelle et portent, selon les modules, sur des compétences techniques et/ou artistiques et/ou méthodologiques dans le domaine des arts céramiques :

- la qualité, l'aisance et la rapidité d'exécution du geste
- le choix de la (des) technique(s) et du (des) matériau(x) mis en œuvre en adéquation avec l'exercice
- la qualité plastique et la singularité de la proposition
- la compréhension et le respect des consignes
- la pertinence et la qualité des recherches
- la capacité d'adaptation, d'anticipation et de résolution des problèmes techniques

Chaque stagiaire constitue au moins trois dossiers personnels (dossier « projet transversal » abordant les questions de production, bilans des stages professionnels, dossier de certification) faisant apparaître ses préoccupations techniques, plastiques, artistiques et liées à la pratique du métier, ainsi que les solutions adoptées et leur justification.

Ces productions écrites sont évaluées lors d'entretiens individuels.

Évaluation sommative

Chaque stagiaire passe un entretien oral de contrôle continu trois fois durant la formation avec les formateurs référents. Ces entretiens figurent au planning de formation et portent, à partir des objets réalisés, sur les techniques, les démarches, les recherches, les références théoriques mises en œuvre.

Ils sont programmés en cohérence avec le programme de formation et suivent les étapes clés de la progression du stagiaire. La présentation se fait à partir de pièces (en cours ou réalisées) et d'essais, du carnet de croquis et de notes, explicités et argumentés par le stagiaire.

Un entretien individuel à l'issue de cette rencontre permet de rendre compte à chaque stagiaire de l'évaluation et des préconisations pour la suite du parcours (points de vigilance, mesures correctives, recommandations, solutions techniques, références artistiques et bibliographiques, ...) et d'adapter le cas échéant la régulation et l'individualisation du parcours. Ces remarques sont consignées et partagées par les formateurs au moyen d'un classeur de liaison comportant les fiches individuelles de suivi du stagiaire (livret).

Sur la base du référentiel de compétences, l'évaluation de l'épreuve de contrôle continu est réalisée collégalement par les formateurs référents.

La notation se fait à froid par items notés de 0 à 5. Une remarque de synthèse est rédigée collégalement par l'équipe pédagogique. Un relevé de notes et d'appréciation est remis au stagiaire après chacune des trois évaluations.

Seules les notes du dernier relevé sont prises en compte dans l'évaluation pour la certification.

Tous les domaines abordés lors du cursus de formation sont évalués.

La grille des 32 items comprend :

- 24 items de coefficient 1 permettant de totaliser un maximum de $24 \times 5 = 120$ points.
- 8 items de coefficient 2, correspondant aux compétences artistiques et culturelles (items 15 à 22), permettant de totaliser un maximum de $8 \times 5 \times 2 = 80$ points.

Le nombre maximum de points est de $120 + 80 = 200$.

Le nombre total de points obtenus est rapporté à une note sur 20.



2. Contrôle terminal (jury extérieur à la structure)

Dans le cadre d'une exposition, ouverte au public après le passage du jury, chaque stagiaire présente une production entièrement réalisée dans les ateliers de la structure, accompagnée d'un dossier de présentation de la démarche et des techniques utilisées.

Il présente oralement son travail au jury, qui, par un questionnement sur le travail et le dossier écrit présentés, et par l'analyse de la qualité de la réalisation, apprécie les compétences intellectuelles, conceptuelles et techniques du candidat.

Cette évaluation compte pour 2/3 dans le résultat final.

2.1 Composition du jury

Le jury de l'épreuve terminale est composé de 5 personnes extérieures à la structure IEAC, 4 sont des professionnels dans le domaine des métiers d'art dont 2 sont céramistes au moins.

Dans un souci de continuité et d'habilitation du jury, le responsable de l'organisation des épreuves fait appel aux structures référentes dans le domaine d'activité de la certification pour désigner un représentant au jury terminal. Ce principe est établi dans le cadre d'une convention de partenariat avec les structures suivantes :

- Haute École des Arts du Rhin
- Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace
- Ateliers d'Art de France

Le jury est complété par :

- un céramiste, professionnel en activité reconnu, sélectionné à partir d'une liste de propositions des formateurs référents et validé par le responsable de l'organisation des épreuves
- un professionnel, personnalité du monde des arts et de la culture (plasticien, médiateur culturel, historien de l'art, conservateur, ...) intervenant dans le champ de la céramique

2.2 Critères d'évaluation du candidat

La grille d'évaluation comprend 7 items notés chacun sur 5 points, à savoir:

- qualité technique du façonnage (coef.1) : habileté, aboutissement, excellence, concordance
- qualité technique du traitement de surface (décor, texture, émail) (coef.1) : justesse, agilité, réussite
- maîtrise de la cuisson et des contraintes de production (coef.1) : expertise, diversité, conformité
- valeur plastique (coef.2) : singularité, richesse, justesse
- valeur de la démarche conceptuelle (coef.1) : pertinence, complétude des références, cohérence
- qualité de la présentation orale et écrite en correspondance avec le projet de certification et le projet professionnel (coef.1) : aisance (orale et rédactionnelle), complétude, richesse (lexicale et intellectuelle), pertinence
- validité du projet professionnel (coef.1) : pertinence, cohérence, complétude, engagement

Calcul des points :

- 6 items x 5 points au coef.1 = 30 points
- 1 item x 5 points au coef.2 = 10 points

Soit un maximum de 40 points attribuables par le jury du contrôle terminal.

2.3 Modalités

• Mise en espace de productions et réalisations (utilitaires et/ou sculpturales)
Compétences évaluées : qualité plastique et esthétique, singularité, fonctionnalité, cohérence (entre technique et produit, entre terre et produit), finitions, pertinence de la scénographie, coûts de production en regard des prix de vente.

- Dossier

D'un maximum de 20 pages dactylographiées, annexes comprises.

Le dossier témoigne du projet de certification.

Il est le support de la communication du stagiaire pour relater sa formation et peut être une ébauche de sa communication future. Il doit être à la fois clair et personnel et peut être pensé comme un objet à part entière (format, choix du papier, manipulation, ...)

Le dossier éclairera sur le parcours du candidat, sa démarche de travail de création, sa production, ses références dans le champ céramique et artistique, son positionnement professionnel dans le secteur visé, ses choix de production au regard de sa démarche et de son projet professionnel.

Compétences évaluées : savoir-faire rédactionnel, textes, images (photos, croquis...), mise en page, cohérence et viabilité du projet professionnel, compréhension des enjeux et spécificités du secteur, en lien avec les choix de production et le modèle économique visé.

- Oral

Une prestation orale, de type médiation sur la production, est présentée devant un jury.

Compétences évaluées : Clarté et aisance du discours, précision lexicale, argumentation autour du travail présenté, références, cohérence entre les intentions et les réalisations plastiques.

Une table est mise à disposition de chaque stagiaire afin de présenter ses recherches aux membres du jury, en appui de l'espace dédié à l'exposition.

Un jury blanc composé de l'ensemble des formateurs de l'IEAC est programmé en amont du jury officiel de certification extérieur à l'IEAC.

Il a pour but de préparer le candidat à l'épreuve orale de l'examen de certification.

Il s'agit d'une répétition dans les conditions réelles de l'examen tant au niveau du temps de présentation orale (30 minutes) qu'en situation d'exposition du travail céramique choisi par le candidat.

2.4 Dérroulement

Temps d'échange avec le jury sur le projet : 30 minutes

- 5 à 10 minutes : présentation personnelle et présentation de la genèse du projet via la table de recherches.
 - 20 à 25 minutes dans l'espace d'exposition pour la présentation des réalisations
- Délibération : 30 minutes / candidat. Synthèse du jury terminal : 1 heure.

3 Jury de certification

Le jury de certification se réunit à l'issue du contrôle terminal.

Il est présidé par le/la président(e) du jury du contrôle terminal.

Le jury de certification est composé de 4 membres : 2 membres du jury de l'épreuve terminale (le président du jury et un membre du jury désigné assesseur) auxquels se joint la directrice, accompagnée d'un assesseur, formateur de l'IEAC, qui n'a pas voix délibérative.

Ce jury procède au calcul du total de points pour chaque candidat à partir du dernier relevé de notes du contrôle continu et de la grille d'évaluation de synthèse du contrôle terminal.

Mode de calcul des notes définitives

Note du contrôle continu (20 points maximum) + note du contrôle terminal (40 points maximum), soit un maximum de 60 points au total.

Obtention de la certification

La moyenne étant de 30 points, la certification « créateur en arts céramiques » est obtenue au-delà de 30 points.

Dans le cas où le candidat n'obtiendrait que 30 points de moyenne, le jury de certification, après délibération, peut décider d'accorder la certification. La voix du ou de la président(e) du jury sera prépondérante, en cas de besoin. Une mention « Félicitations du Jury » peut être prononcée ou non à partir de 48 points, sur avis du jury de certification.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

TRAVAUX DIRIGÉS

Période : septembre à février

Volume horaire : 674 heures

Objectifs : Acquérir une autonomie dans la mise en œuvre des différentes pratiques céramiques
Acquérir une autonomie intellectuelle et un sens critique dans ses positions et propositions artistiques

N°	MODULES	FORMATEURS	CONTENUS	VOLUME HORAIRE
0	Premiers contacts	Anne BULLIOT + Claudine CIBRAY-GAMBINO (module 3)	Accueil, présentation, organisation de la formation, suivi administratif. Ateliers pratiques : hygiène et sécurité, normes, utilisation des locaux et matériaux.	14 h
1	Façonnage au colombin		Revisite d'un classique de l'histoire de l'art, la nature morte. Expérimentation de la technique du colombin, bol pincé. Préparation à la nature morte : dessin, maquettes.	21 h
2	Application des Engobes		Recherches sur les engobes : théorie - définir sa palette de couleurs. Application sur support.	14 h
3	Application des émaux, oxydes		Émaillage au pistolet, à la louche, au trempé, au pinceau. Application des oxydes sur et sous émail. Utilisation des outils du décor.	28 h
4	Façonnage dans la masse		Expérimentation du travail dans la masse à partir d'une forme de départ Travail du geste : accompagner quelque chose dans le matériau qui conduit à une autre forme.	26 h
5	Exploration et expérimentation formelle	Anne BULLIOT	Le tour comme outil et comme espace ludique de recherche de formes. Déformation, assemblage, découpe, juxtaposition. Accueillir l'inattendu, sélectionner, photographier.	21 h
6	Projet transversal / recherches formelles		Accompagnement sur le projet transversal : façonnage et mise en couleur.	14 h
7	Théorie des matières premières céramiques	Camille SCHPILBERG	Connaissance de l'argile et des matières premières céramiques. Introduction à la technologie céramique. Information sur les normes d'hygiène et de sécurité ; les règles sur le contact alimentaire.	21 h
8	Façonnage par estampage		Apprentissage des bases de l'estampage et ouverture vers les possibilités plastiques de cette technique.	26 h
9	Vaisselle d'expression		Création et production d'un ensemble de pièces d'usage. Utilisation de techniques de façonnage mixtes. Penser la cohérence et élaborer une ligne d'objet.	21 h
10	Porcelaines et terres-papier		Découverte des possibilités et limites de ces matériaux.	21 h
11	Projet transversal / traitement de surface		Accompagnement technique individuel du projet transversal porté par le Gip FTLV.	14 h
12	Préparer ses propres argiles		Connaissance des chamottes organiques et minérales. Appropriation de la matière « argile ». Réalisation de grandes pièces collectives.	21 h
13	Finitions et cuissons		A. Bulliot S. Bringard P. Hauwelle	Finition des pièces et mise en couleur. Approche pratique des cuissons.

N°	MODULES	FORMATEURS	CONTENUS	VOLUME HORAIRE
14	Façonnage à la plaque	Sandrine BRINGARD	Initiation aux différentes techniques de préparation des plaques. Sensibilisation aux différentes consistances de la terre, leur impact sur le façonnage et leurs assemblages par collage. Façonnage de formes simples, techniques de textures et de décors sur terre crue.	26 h
15	Façonnage et changement d'échelle		Exercice à thème, recherche et conception formelle via la maquette pour le modelage d'une pièce à plus grande échelle en alliant différentes techniques de façonnage. Apprentissage des notions de changement d'échelle et de proportions.	40 h
16	Méthodologie de projet		Interprétation, dessins de projection mental, plans techniques et mise en perspective pour la réalisation d'une pièce (méthodologie « projet transversal »).	21 h
17	Projet transversal / Dossier de présentation		Sensibilisation à la mise en forme d'un dossier, comment organiser et hiérarchiser ses idées (méthodologie « projet transversal » et dossier de certification). Avancement et suivis individuels du projet transversal.	14 h
18	Modelage figuratif		Réalisation d'un modelage sur le thème de la figuration. Sensibilisation à l'anatomie, accompagnement à la représentation de formes figuratives via des vues photographiques.	21 h
19	Tournage : initiation et perfectionnement	Pierre HAUWELLE	Connaissances théoriques des différentes argiles. Présentation de l'atelier, des espaces, du matériel (tours) et des différentes terres employées. Préparation des terres avant tournage. Apprentissage du centrage. Apprentissage des formes principales (cylindre, bol, cône). Réalisation de petites séries. Élaboration de pièces plus grande et mise en œuvre des moyens selon différentes méthodes Perfectionnement : réalisation de pièces plus importantes.	61 h
20	Émaillage initiation	Pierre HAUWELLE	Théorisation de l'émaillage (terres, émaux, techniques d'émaillage, recherches). Travaux pratiques sur les émaux classiques (émaux du commerce). Différentes poses de l'émail. Coloration des émaux (les oxydes colorants). Superposition d'émaux. Méthodes de recherche simples (méthode en ligne). Cuissons et analyses.	21 h
20	Émaillage perfectionnement		Rappel des notions abordées lors de l'initiation. Théorie des différentes méthodes de recherche (ligne, triangle, quaternaire...). Mise en pratique des méthodes de recherche, notamment méthode quaternaire. Cuissons et analyses permanentes des résultats. Corrections des émaux.	35 h
21	Travail conceptuel	Thomas PERRAUDIN	Pose des bases de la méthodologie de projet en réponse à une thématique imposée Développement d'un langage cohérent et singulier, toutes techniques confondues.	33 h
22	Terre sigillée et cuissons primitives	Lauriane FIROBEN	Cueilletes de terre. Préparation de sigillée et application. Construction d'un four papier et cuisson.	35 h
23	Moulage et coulage	Rémy LACROIX	Conception et fabrication de moules en plâtre. Pratique du coulage.	49 h
34	Atelier de finition et de perfectionnement	Ensemble des formateurs référents selon planning	Finition de pièces tous modules confondus. Travail en autonomie	25 h
34	Bilans 1 ^{ère} période	Ensemble des formateurs référents selon planning	Échanges entre chaque stagiaire et les formateurs référents. Évaluations du contrôle continu	3 h

WORKSHOPS

Période : octobre – janvier
Volume horaire : 70 h

Ateliers autour de la pratique d'un intervenant : céramistes reconnus dans leur domaine

Objectifs : Connaître et se constituer un réseau dans le milieu professionnel
Multiplier les expériences à travers des rencontres
Être capables de se réapproprier les pratiques abordées

N°	MODULES	FORMATEURS	CONTENUS	VOLUME HORAIRE
24	Couleur	Céramiste intervenant expert	Apprendre à voir l'espace, le volume, le vide et les couleurs.	35 h
25	Volume	Céramiste intervenant expert	Dégager un travail de volume en lien avec une réflexion autour de la forme vivante.	35 h

26

STAGES PROFESSIONNELS

Période : novembre et mars
Volume horaire : 175 h

Recherche individuelle d'un maître de stage

Objectifs : Partager des savoirs, être en immersion dans le milieu professionnel

SUIVI DE PROJET INDIVIDUEL

Période : avril à juillet
Volume horaire : 486 h

Suivi individuel du projet personnel de certification par l'ensemble des formateurs

Objectifs : Définir son projet personnel et le mettre en œuvre
Expérimenter pour passer de la phase « projet » à la phase « réalisation »
Construire et rédiger son argumentaire technique et artistique

N°	MODULES	FORMATEURS	CONTENUS	VOLUME HORAIRE
27	Cuisson et gestion d'atelier	Ensemble des formateurs référents selon planning	Organisation et planification de la production Production des pièces céramiques du projet de certification Préparation, programmation et suivi des cuissons	229 h
28	Accompagnement artistique	Ensemble des formateurs référents selon planning	Études formelles et recherches artistiques personnelles en lien avec le projet – Sélection des techniques et matériaux – Rédaction du dossier de certification – Mise en espace des pièces réalisées – Scénographie et mise en place de l'exposition – Préparation à la soutenance devant jury - Organisation et constitution des documents écrits : compte-rendu des travaux dirigés, des workshops, des stages professionnels, carnet de bord, croquis.	119 h
32	Traitement de surface	Ensemble des formateurs référents selon planning	Expérimentations et application en lien avec le projet Mise en couleur	91 h
33	Gestion d'activité	S.Bringard G.Jérôme C.Schpilberg M.Adolph D.Maury	Élaboration du retro planning et du plan de communication Réalisation de prise de vue et visuels Analyse du modèle économique d'une activité artistique et/ou métiers d'art Étude du statut d'artiste-auteur	45 h
27	Jury blanc / Jury	Ensemble des formateurs référents selon planning	Mise en situation dans le contexte de l'épreuve terminale	2 h

**COURS
TRANSVERSAUX
SEMINAIRES**

Volume horaire : 100 h

Objectifs : Enrichir sa culture artistique et céramique
Identifier les principaux statuts professionnels
Construire son identité artistique et commerciale
Appliquer les bonnes pratiques d'atelier

N°	MODULES	FORMATEURS	CONTENUS	VOLUME HORAIRE
29	Histoire de l'art	Viktoria VON DER BRÜGGEN	Développement des connaissances : le dessin au XIXe siècle - la couleur, de la première moitié du XIXe siècle à l'art contemporain - La Sculpture : de Donatello à Rodin - Désirs de paysages dans l'art contemporain - La céramique moderne et contemporaine - Œuvres choisies des collections d'art de la Région	16 h
30	Histoire de la céramique	Bernard JACQUÉ	Exploration de l'histoire de la céramique grecque à la céramique contemporaine.	14 h
30	Sortie culturelle	Bernard JACQUÉ	Visites de musées (Bâle/Suisse).	7 h
31	Séminaire	GIP FTLV en regroupement (40 stagiaires) du dispositif "Qualification Métiers d'Art »	Communication – statuts juridiques – comptabilité – calcul de coût de revient – budget.	63 h



LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IEAC propose pour tout stagiaire présentant une situation de handicap de :

- prendre en compte ses besoins
- étudier la faisabilité et le cas échéant les aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation
- l'accompagner dans ses démarches administratives

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Qui m'accompagne ?

Vous disposez au sein de l'IEAC d'un référent handicap.

Le référent est à même de renseigner et d'accompagner toute personne désireuse de suivre la formation et apte à recevoir et traiter la demande de la personne en situation de handicap.

Le secrétariat et la direction accompagnent également le candidat dans les démarches administratives propres aux stagiaires ayant une RQTH.

Les formateurs et responsables techniques sont également parties prenantes dans la réflexion concernant l'aménagement des locaux et la pédagogie adaptée.

Contact référent handicap:

Isabelle Rabet (directrice)

i.rabet@ieac.fr

03.89.74.12.09

Qu'est ce que le handicap ?

(loi du 11 février 2005)

Handicap : «Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant».

Afin de bénéficier du dispositif d'accompagnement et des aménagements spécifiques, nous vous invitons à vous munir d'un document officiel attestant de votre situation de handicap ou de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir la reconnaissance de votre handicap et les appuis correspondant.

Vous trouverez ci-dessous les différentes reconnaissances et organismes qui délivrent ou attestent de votre situation de handicap. C'est lors de votre RDV auprès de notre référent handicap que votre situation sera étudiée au regard des documents fournis par ces organismes.

RQTH : Délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques et d'un tiers temps.

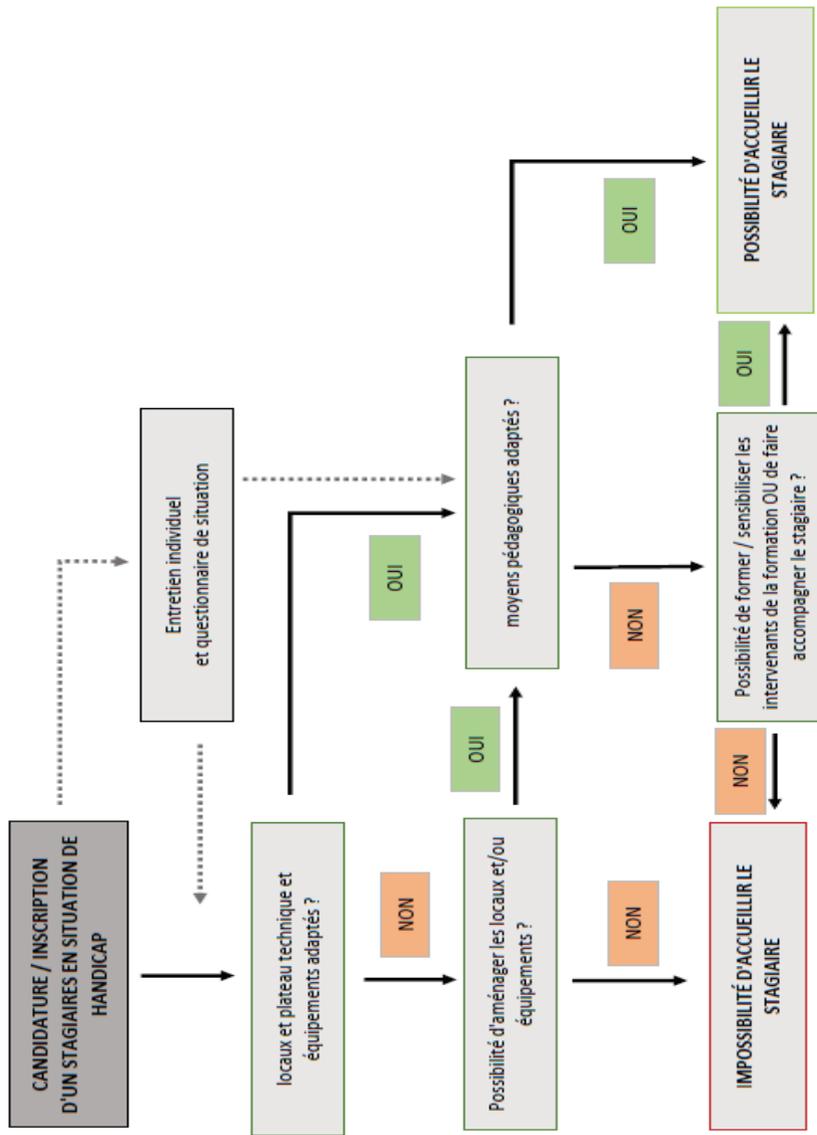
AAH : Délivrée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). L'Allocation aux Adultes Handicapés est une aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources.

Invalidité : C'est le médecin conseil de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) qui détermine la catégorie d'invalidité. La pension d'invalidité a pour objet de compenser la perte de revenus qui résulte de la réduction de la capacité de travail. Elle est provisoire et peut être modifiée, suspendue ou supprimée selon l'évolution de votre situation.

Un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) pour les apprenants en situation de handicap peut-être mis en oeuvre pour ceux qui ont besoin d'aménagements spécifiques. Il est validé par la MDPH.

LOGIGRAMME PROCÉDURE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

	direction - référent	formateurs	responsables techniques	secrétariat
	X			
	X	X		
	X			X
	X	X		



AGEFIP
MDPH

RHF

Principaux HANDICAPS	Et plus précisément	Principales TECHNIQUES CÉRAMIQUES proposées à l'IEAC et contraintes identifiées pour les personnes en situation de handicap							
		PORTER des CHARGES (ex : pain d'argile de 10kgs)	MODELAGE manuel	Utilisation des MACHINES (crouteuse, boudineuse,)	TOURNAGE (tours électriques)	EMAILLAGE (manuel ou en cabine)	CUISSON (participation à l'enfournement)	MOULAGE, COULAGE et PLATRES	RECYCLAGE des terres (manuel)
Handicaps moteurs	Personne en fauteuil roulant	Oui (1)	Oui	Non (2)	Non (3)	Oui	Oui avec aide (4)	Oui avec aide (4)	Non
	Difficultés à se déplacer (ex : avec 1 canne)	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui avec aide (4)	Non (9)	Non (9)
	Avec un seul bras ou main valide	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui avec aide (5)	Non (9)	Non (9)
Handicaps auditifs	Malentendants	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Surdité	Oui	Oui avec aide (6)	Oui avec aide (6)	Oui avec aide (6)	Oui avec aide (6)	Oui avec aide (6)	Oui avec aide (6)	Oui avec aide (6)
Handicaps visuels	Dysphasie *	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Mal voyants	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui avec aide (8)	Oui	Oui
	Aveugle	Non	Oui	Non	Oui	Oui avec aide (8)	Non	Oui avec aide (8)	Non
Handicaps mentaux	Différents degrés du handicap	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Handicaps cognitifs	Aide + ou – complète	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)	Oui avec aide (8)
Maladies respiratoires		Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)

Dysphasie : trouble de l'apprentissage et du développement du langage oral.*

Oui : la personne peut effectuer la tâche seule

NON : la personne ne peut effectuer certaines opérations, en raison de son handicap ou des machines non adaptées pour elle

OUI avec aide : la personne peut effectuer ces travaux mais dans la plupart des cas, elle aura besoin d'une aide extérieure partielle ou totale.

REMARQUES :

- (1) : peut éventuellement chercher des pains de terre et les ramener sur ses genoux.
- (2) : les machines ne sont pas adaptées à ces handicaps. L'utilisation demanderait des modifications importantes de machinerie.
- (3) : les tours ne sont pas prévus pour ce handicap. Il faut les adapter techniquement.
- (4) : les grands fours sont profonds et inaccessibles pour ces personnes. Ne pourront être utilisés que les fours ronds (60 litres et 15 litres)
- (5) : les cuissons et le remplissage des fours nécessitent de la précision de rangement, pour éviter les chutes de pièces, ou abîmer les résistances.
- (6) : l'animateur ou le formateur devra transmettre ces informations ou consignes systématiquement par écrit.
- (7) : l'animateur ou le formateur devra transmettre ces informations ou consignes systématiquement par oral.
- (8) : en fonction du degré du handicap, le formateur devra aider la personne atteinte par ce handicap.
- (9) : risque de perte d'équilibre.
- (10) : travail avec masque obligatoire.

INFORMATIONS PRATIQUES

LA CARTE CULTURE

La carte culture est accessible aux stagiaires de la formation professionnelle pour un montant de 7 euros. Valable un an, elle donne accès à quelques 80 structures culturelles locales (salles de spectacles, festivals, cinémas, musées) à des tarifs préférentiels. Dans une cinquantaine de salles et festivals, les spectacles sont à 6 euros. Pour les cinémas, les tarifs varient, selon les lieux et les séances, entre 3 et 5 euros. Dans 23 musées d'Alsace elle permet une entrée gratuite.

Toutes les informations sur les activités culturelles sont accessibles sur le site de la Carte Culture : www.carte-culture.org

MÉDIATHÈQUE - BIBLIOTHÈQUE

Les stagiaires bénéficient d'une carte annuelle gratuite pour la médiathèque de Guebwiller. Les collections de la médiathèque se composent de 26 000 livres, 3 000 DVD et 7 500 CD et livres audio ainsi qu'une quarantaine de titres de magazines papier et plus de 1000 titres de magazines numériques via le kiosk.

Les stagiaires disposent également d'un fond documentaire important, mutualisé entre l'IEAC et le Centre d'Interprétation du Patrimoine. Les ouvrages peuvent être empruntés (conditions d'emprunt communiquées à la rentrée).

Les ouvrages techniques de base et les revues sont consultables sur place (salle de cours), aux horaires d'ouverture de l'IEAC. Les formateurs sont seuls habilités à autoriser l'emprunt de ces ouvrages, aux conditions communiquées à la rentrée.

Médiathèque

2 Rue des Chanoines

Mardi- mercredi- vendredi : 10h00- 12h00 / 14h00- 18h00

Samedi : 10h00- 13h00

Se restaurer

La restauration n'est pas inclus dans la formation.

Une salle de repas est disponible pour les stagiaires le temps de la pause déjeuner. Cette salle est équipée d'un micro ondes, d'un réfrigérateur, de plaques de cuisson et de la vaisselle nécessaire. Les repas seront pris uniquement dans la salle dédiée ou dans le parc. La consommation de boissons ou nourriture n'est pas autorisée dans les espaces d'atelier.

Adresses utiles

Marché de Guebwiller

Place de l'hôtel de ville

Les mardis et vendredis : 8h00- 13h00

La poste

70 Rue de la République

Lundi- mardi- jeudi- vendredi

9h00-12h00 / 14h00-17h00

Mercredi- samedi

9h00-12h00

51 Rue Théodore Deck

Du lundi au vendredi

8h00- 12h00 / 13h30- 16h00

Samedi

8h30- 11h30

Office de Tourisme

Pôle Culturel de la Neuenbourg

3, rue du 4 février

03.89.76.10.63

Du lundi au samedi : 9h00- 12h30 / 13h30- 18h00

Dimanche : 10h00- 13h00

Guebwiller et ses lieux culturels

Le château de la Neuenbourg

Un château fort est construit au XIV^e siècle par le prince-abbé Conrad Werner Murnhard, sur les fondations d'une ancienne place forte, à l'entrée de la ville de Guebwiller. Incendié et pillé à plusieurs reprises, notamment lors de la Guerre de Trente Ans, il reste en ruine jusqu'au XVIII^e siècle.

Le prince-abbé Philippe de Loewenstein commande à Sylvain Golbéry, les plans d'un nouveau château urbain. Les travaux sont finalement achevés en 1718 sous la direction de Peter Thumb. Le château reste la résidence des princes-abbés de Murbach jusqu'à la Révolution française. En 1789, il est pillé et une aile est détruite par les paysans de Saint-Amarin.

Il est ensuite vendu comme Bien National et racheté par plusieurs propriétaires successifs pour un usage de production industrielle : notamment les indiennes de Dollfus, la rubanerie de Bary et des ateliers de Ziegler et Greuter. Dans les années 1850, la famille Schlumberger rachète le site et le transforme en villa. Les dépendances sont alors remaniées ainsi que l'aile principale qui se dote d'un étage supplémentaire.

En 1949, le château, alors propriété du Département du Haut-Rhin, est transformé en École Normale, puis en IUFM en 1994. Il a également abrité le Centre pour les enseignants bilingues de 2000 à 2011. Depuis 2019, le château a été transformé en pôle culturel et touristique et accueille au sein de ses locaux le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, l'Institut Européen des Arts Céramiques ainsi que l'Office de Tourisme.

Le parc de la Neuenbourg

Le parc est aménagé dès le XVIII^e siècle pour le plaisir des princes-abbés de Murbach. Francophiles, ils font aménager un parc à la française. À la fin du XVIII^e siècle, sa composition géométrique et son fleurissement rappellent le jardin de Versailles. Une orangerie, un verger et un potager complètent la partie vivrière du parc.

Les différents rachats et le manque probable d'entretien entraînent la disparition de ce premier parc. Les goûts évoluant, la famille Schlumberger le transforme, à partir de 1850, en parc paysager. Henry Schlumberger, passionné de botanique, y installe sa collection d'essences d'arbres mais aussi de plantes exotiques au sein de serres. Il y aménage également des points de vues bucoliques, notamment avec l'aménagement d'un chalet suisse en 1868. Léon Schlumberger, son neveu, poursuit son œuvre.



La Ville de Guebwiller

La ville de Guebwiller est située sur la route des vins d'Alsace à une altitude de 300 mètres, au pied du Grand Ballon appelé autrefois « Ballon de Guebwiller », le plus haut sommet du massif des Vosges (1424m).

Labellisée « Pays d'Art et d'Histoire » et classée Commune Touristique, la ville de Guebwiller (Gawiller en alsacien) est animée par une dynamique de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Cette ancienne capitale des possessions de l'abbaye de Murbach s'est établie au cœur de la Vallée du Florival. Surnommée « la ville aux trois églises », Guebwiller abrite des monuments affichant une variété de styles architecturaux !: l'église romane Saint Léger, l'ancien Couvent des Dominicains (gothique). Parmi les personnalités qui ont marqué l'Histoire de la ville, Théodore Deck, maître de l'art céramique au 19ème siècle a donné son nom au musée de la ville.

Dominée par un vignoble en terrasses remarquable, Guebwiller est la seule commune d'Alsace à produire 4 AOC Alsace Grand Cru : le grand cru Kessler, le grand cru Kitterlé, le grand cru Saering, le grand cru et Spiegel.

La ville de Guebwiller est idéalement située à proximité de Colmar (28km) et Mulhouse (22km) et de la capitale européenne Strasbourg (100km) ainsi que dans l'espace rhénan transfrontalier à deux pas de Bâle en Suisse (54km) et de Freiburg en Allemagne (77 km). L'emplacement idéal pour profiter des atouts de l'Alsace que ce soit l'été ou en fin d'année pour les marchés de Noël.



Le Musée Théodore Deck

Situé au cœur du centre historique de Guebwiller, le Musée Théodore Deck expose la plus grande collection publique de céramiques de Théodore Deck.

Né en 1823 à Guebwiller, le céramiste ouvre sa manufacture de faïences d'art à Paris et achève sa carrière à la tête de la manufacture nationale de porcelaine de Sèvres. Théodore Deck se rend célèbre par son souci constant de l'innovation technique et par la qualité de ses couleurs. Après de nombreuses recherches, il met au point un bleu turquoise inimitable : le bleu Deck.

Les pièces exposées, inspirées par la Renaissance, l'Orient ou l'Asie, offrent un voyage dans l'imaginaire du 19^e siècle. Des pièces monumentales, comme la statue de Bernard Palissy, côtoient des vases et jardinières produits en petite série. Le musée conserve également une remarquable série d'assiettes peintes par des artistes collaborant avec les ateliers Deck, comme Albert Anker, Paul César Helleu ou Sophie Schaeppi.

Ce Musée de France présente aussi une remarquable collection de minéraux des Vosges et offre un aperçu du patrimoine industriel et vigneron de la région de Guebwiller.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Fermé le lundi et le mardi.
- Ouvert du mercredi au dimanche, de 14h à 18h.
- Gratuité chaque premier dimanche du mois



Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

Des princes-abbés de Murbach à l'architecture contemporaine en passant par l'évolution des paysages, la région de Guebwiller et son histoire sont évoquées au fil des salles de ce superbe château au passé riche et surprenant. De nombreux outils de médiation didactiques et ludiques vous permettront d'être acteurs de vos propres découvertes : maquettes, films, feuillets tactiles ou numériques, carte interactive ou encore jeux sur le patrimoine local.

HORAIRES D'OUVERTURE

De février à mai et d'octobre à décembre :
du mercredi au dimanche
10h-12h30 et 13h30-17h30

De juin à septembre :
du mercredi au dimanche : 10h-18h30

Pôle Culturel, château de la Neuenbourg
3, rue du 4 Février- Guebwiller



Le Couvent des Dominicains de Haute-Alsace

Entre les murs séculaires de la nef, bruissant du souvenir des frères-prêcheurs, ou dans le cloître gothique parfaitement conservé et dans le jardin, réenchanté par une installation paysagère propice à l'introspection, tout ici offre un moment de respiration. Une pause.

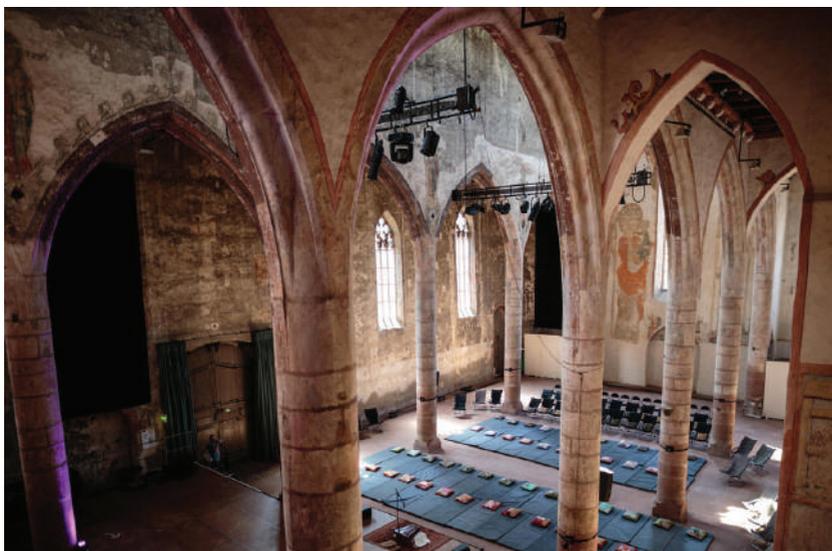
Labellisés Centre Culturel de Rencontre par le ministère de la Culture, Les Dominicains de Haute-Alsace sont l'un de ces rares lieux de mémoire choisis pour leur patrimoine remarquable (fresques murales des XIV^e, XV^e et XVIII^e siècles, acoustique exceptionnelle et chœur supérieur de la nef) associé à des projets artistiques autour des musiques, de toutes les musiques, en lien avec les arts numériques.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi de 14h à 17h uniquement pour les réservations de concerts en billetterie.

Le CCR, Les Dominicains de Haute-Alsace n'est pas ouvert à la visite durant la période de programmation de septembre à juillet.

34, rue des Dominicains, Guebwiller



© CCR Dominicains de Haute-Alsace

Institut Européen des Arts Céramiques
3, rue du 4 Février - Guebwiller

Tél : 03.89.74.12.09
contact@ieac.fr
www.arts-ceramiques.org



INSTITUT
EUROPEEN
DES ARTS
CERAMIQUES

